
Études ottomanes (XV^e-XVIII^e siècles)

Nicolas Vatin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/5108>

DOI : [10.4000/ashp.5108](https://doi.org/10.4000/ashp.5108)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2022

Pagination : 52-60

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Nicolas Vatin, « Études ottomanes (XV^e-XVIII^e siècles) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 153 | 2022, mis en ligne le 10 juin 2022, consulté le 30 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/5108> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.5108>

ÉTUDES OTTOMANES (XV^e-XVIII^e SIÈCLES)

Directeur d'études : M. Nicolas VATIN,
membre de l'Institut

Programme de l'année 2020-2021 : I. *Lecture et commentaire des Ğazavât-ı Ğayr ed-dîn Paşa*.
— II. *Lecture et commentaire des Ğazavât-ı Ğayr ed-dîn Paşa* (pars secunda).

On a achevé la lecture et le commentaire des *Ğazavât-ı Ğayr ed-Dîn Paşa* de Seyyîd Murâd, biographie des frères Barberousse qui s'achève avec le siège d'Alger par Charles Quint en 1541¹. On s'est ensuite consacré à un manuscrit *unicum* conservé à la Bibliothèque nationale de France², incontestablement signé du même Seyyîd Murâd, qui reprend les aventures du héros en 1543 à son arrivée en Provence pour une campagne navale franco-ottomane et prend fin à la mort de Ğayr ed-Dîn en 1546. Aldo Gallotta, qui a identifié ce texte remarquable, l'a désigné comme la *pars secunda* de la biographie ottomane de Barberousse³.

Une connaissance intime du texte, où nous avons relevé chemin faisant les années précédentes différents indices à ce sujet, permet maintenant d'avoir une idée un peu plus claire du processus de rédaction de la chronique. La première séance fut consacrée à cette question⁴. Il apparaît que Seyyîd Murâd fut au service de Ğayr ed-Dîn depuis la fin mai 1534 jusqu'à la fin de 1542, quand il partit dans la suite du vizir Rüstem Paşa comme historiographe de la campagne impériale en Hongrie. La critique interne du texte amène à conclure que celui-ci fut composé entre l'été 1540 et le début de 1542. Plus précisément, il semble que Seyyîd Murâd ait rédigé après 1540 les pages retraçant la vie de Ğayr ed-Dîn depuis sa naissance jusqu'à son retour de Tunis en 1536, puis ait alors incorporé, outre le récit du siège d'Alger en 1541, une matière déjà élaborée traitant des années 1537-1539, ainsi que le confirme l'existence de deux poèmes concernant les trois campagnes concernées, composés sur le moment⁵. Ce processus pourrait être lié à la présence successive au grand vizirat de deux pachas avec qui Ğayr ed-Dîn n'était pas en excellents termes. Les *Ğazavât-ı Ğayr ed-Dîn Paşa* s'arrêtaient donc bien en 1541. Se pose alors la question de la nature du manuscrit de Paris : s'agit-il d'une *pars secunda* comme le supposait Gallotta ? La comparaison

1. Présentation du texte, de l'auteur et des manuscrits dans mon rapport pour l'année 2008-2009. Nous travaillons sur le fac-similé reproduit, avec un apparat critique, par Aldo Gallotta, « Il Ğazavât-ı Ğayreddîn Paşa di Seyyîd Murâd », *Studi Magrebini*, 13 (1981).
2. Supplément turc 1186 de la Bibliothèque nationale de France.
3. Aldo Gallotta, « Il "Ğazavat-ı Ğayreddîn Paşa" pars secunda e la spedizione in Francia di Ğayreddîn Barbarossa (1543-1544) », dans Colin Heywood et Colin Imber (éd.), *Studies in Ottoman History in Honour of Professor V. L. Ménage*, Istanbul, Isis, 1994, p. 77-89.
4. Je reproduis ici les principales conclusions de mon article à paraître « Réflexions sur le processus de rédaction des *Ğazavât-ı Ğayr ed-Dîn Paşa* ».
5. *Fetiĥnâme-i Ğayr ed-Dîn*, qui raconte les campagnes de 1537 et 1538, et *Fetĥ-i kal'e-i Nôva*, consacré à la reprise de Hercegnovi par les Ottomans en 1539. J'ai consulté la copie *verbatim* de ces deux textes dans la version en vers des *Ğazavât-ı Ğayr ed-Dîn Paşa*, Bibliothèque du musée de Topkapı, R. 1291.

des textes montre de grandes différences : alors que ce qui serait la *pars prima* est d'une grande cohérence marquée par la volonté d'utiliser une langue populaire, avec des procédés stylistiques visant à donner une tonalité orale qu'on ne retrouve pas dans la *pars secunda*, cette dernière est au contraire rédigée dans une langue plus relevée. La caractéristique la plus frappante de la *pars secunda* est la présence de nombreux documents d'archive insérés dans le cours du récit, non sans lourdeur, pratique absente du récit achevé en 1542. Quelle que soit la nature exacte du manuscrit de la Bibliothèque nationale, il ne doit pas s'agir à proprement parler d'une seconde partie des *Ġazavât-ı Ĥayr ed-Dîn Paşa*, mais plutôt d'un autre ouvrage du même Seyyîd Murâd.

Les séances suivantes ont été consacrées aux dix derniers folios (311r-321r) du premier ensemble de manuscrits, qui constitue donc (si l'on suit les considérations qui précèdent) les *Ġazavât-ı Ĥayr ed-Dîn Paşa* à proprement parler. Ils sont consacrés au siège malheureux d'Alger par Charles Quint en 1541. Dans son indispensable ouvrage paru en 2011, Daniel Nordman fournit, outre une précieuse réflexion d'historien, l'ensemble pratiquement complet des sources sur cette affaire⁶. Celle-ci ne semble pas avoir été au premier plan des préoccupations ottomanes : le sultan menait alors campagne en Hongrie, laissant à Ĥayr ed-Dîn la charge de garder les côtes de l'Empire. Le récit de la chronique montre du reste que les Ottomans étaient au courant des hésitations de l'entourage de Charles Quint sur les orientations stratégiques. Quoi qu'il en soit, les sources en arabe ou en turc ottoman ne sont pas nombreuses. Celâlzâde ne jugea pas le siège d'Alger digne d'être évoqué. Lütfî Paşa quant à lui fournit de l'affaire un récit bref et bien informé, qui se borne à l'essentiel et insiste moins sur la valeur des défenseurs d'Alger que sur l'effet décisif de la tempête⁷. Le texte qui nous est parvenu en arabe et qui est connu sous l'appellation de « manuscrit de la Mahkeme » est apparemment dû à un témoin. Enfin nous disposons des vingt pages des *Ġazavât-ı Ĥayr ed-Dîn Paşa*. Le récit de la retraite de Charles Quint s'y achève par ces mots : « il n'est [plus] apparu, ni sur la côte des mécréants, ni sur la côte des Arabes, ce dont on a conclu qu'ils avaient dû tous périr en mer. C'est aussi ce qu'on a entendu dire »⁸. De fait, diverses rumeurs coururent alors, y compris celle de la mort de l'Empereur⁹. Notre texte doit donc avoir une source immédiatement contemporaine des événements. Le plus probable est qu'il s'agit du rapport que le chef des défenseurs, Ĥasan, envoya aussitôt à la Porte (320v-321r).

On peut comprendre que Seyyîd Murâd ait choisi de parler du siège d'Alger. Certes, son héros n'y était pas, mais il en était le gouverneur et en avait été, en était peut-être encore jusqu'à un certain point, le roi vassal. Ĥasan était son esclave et le lieutenant qu'il avait laissé sur place en partant pour Istanbul. Son succès assurait donc la gloire de son maître Ĥayr ed-Dîn et à travers celui-ci celle du sultan Soliman. Caractéristique à ce sujet est le passage assez long consacré à un échange entre Charles Quint et Ĥasan (315v-316v). La réalité de l'échange semble confirmée

6. Daniel Nordman, *Tempête sur Alger. L'expédition de Charles Quint en 1541*, Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2011.

7. Lütfî Paşa, *Tevârih-i âl-i 'Osmân*, Istanbul, Maṭba'î 'âmiri, 1341/1925, rééd. Istanbul, Enderun, 1990, p. 392-412.

8. 320v.

9. D. Nordman, *Tempête sur Alger*, p. 229-232.

par le fait que nombre de sources, musulmanes et chrétiennes, en parlent. Mais le ton est différent selon les camps. Pour les auteurs chrétiens, Charles Quint s’efforce de séparer Hasan des frères Barberousse accusés de n’avoir aucune légitimité à Alger; s’il livre la place, il retrouvera un statut d’homme libre, la religion vraie dans laquelle il est né, et bénéficiera d’immenses faveurs de l’Empereur; les « Turcs » pourront partir et les Algérois conserveront leur liberté de religion. Sinon, Alger subira le sort de Tunis mise à sac en 1535 et Hasan trouvera la mort. Pour les *Ġazavât*, il ne s’agit que d’une exigence de reddition sans condition sous la forme d’un discours hautain, l’Empereur n’envisageant pas d’être défait par un vil esclave. Mais c’est de ridicule que se couvre Charles Quint-Picrochole, dont les insolentes rodomontades vont être rapidement contredites par une cuisante défaite. La victoire en effet ne saurait manquer à l’esclave du pacha du sultan :

Quel chien es-tu pour revendiquer la dignité de *padichah* ? Ton affaire, en tous lieux, c’est la ruse et la fourbe. Tu n’es qu’un individu sans religion et tu voudrais te confronter à mon maître ou à Son Excellence Sultan Soliman ! Eh bien je suis moi un humble esclave d’un humble esclave de Son Excellence Sultan Soliman. (316r-v).

Il n’est pas utile de revenir sur les étapes du siège, bien connues et sur lesquelles notre source, comme toujours de bonne qualité dans l’ensemble, n’apporte guère d’information neuve. Plus intéressante est la figure de Hasan¹⁰. Ce personnage, qui régna par procuration sur Alger pendant une décennie, de 1533 à 1544, est assez bien documenté. Il paraît certain qu’il était l’esclave de *Hayr ed-Dîn*, très vraisemblablement d’origine sarde, et qu’il reçut dans la maison de son maître une bonne éducation. Était-il un eunuque ? On peut s’interroger sur ce point. Sur son action à Alger pendant son gouvernement, il faut chercher notre information dans d’autres sources que les *Ġazavât*. Isolé dans un Maghreb divisé, il poursuivit la politique des Barberousse visant à contrôler Tlemcen et sous son gouvernement la course algéroise continua à s’en prendre aux intérêts espagnols. Son principal titre de gloire demeure sa victoire sur Charles Quint en 1541. Il prit des mesures pour parer à une seconde attaque, nouant des contacts, menaçant la présence espagnole à Oran, ce qui provoqua en 1543 une expédition du comte d’Alcaudete, qui dut repartir sur un échec en juin. Hasan s’empara alors de Mostaganem, mais une épidémie l’empêcha de continuer contre Oran. Il y a eu des débats sur la date de sa mort, ou son retrait du pouvoir dans une demi-disgrâce vers la fin de 1543. Cependant un ordre de Soliman enregistré le 26 mars 1545¹¹ évoque sa mort – que la confrontation des sources amène à dater vraisemblablement du 2 décembre 1544 – alors qu’il exerçait pleinement ses fonctions : quelle qu’ait été sa situation politique à Alger en 1544, sa position à la Porte ne fut jamais menacée. Du reste la réalité d’échanges avec des correspondants espagnols ne permet nullement de lui attribuer une attitude équivoque de double jeu. Au total, il a laissé dans les sources une image positive. Fidèle à son maître, il continua sa politique, mais à sa

10. Sur ce qui suit, cf. Nicolas Vatin, « Notes sur Hasan Ağa, gouverneur d’Alger (1533-1544) », *Turkish Historical Review*, 12 (2021), p. 169-187. Rappelons, à côté d’autres travaux et sources cités dans cet article, la richesse de l’ouvrage de Chantal de La Véronne, *Oran et Tlemcen dans la première moitié du XVI^e siècle*, Paris, Geuthner, 1983.

11. TKSE 12321 n° 423, 172v-173r, dans Halil Sahillioğlu, *Topkapı Sarayı Arşivi H. 951-952 Tarihli ve E-12321 Numaralı Mühimme Defteri*, Istanbul, IRCICA, 2002, p. 307.

manière, plus proche dans ses fluctuations et ses arrangements des pratiques des potentats locaux. Il n'était pas venu du Levant ottoman : captif converti, formé sur place, arabisé autant que turcisé, il était un « local » capable mieux que *Hayr ed-Dîn* de rassembler autour de lui les diverses composantes de la population d'Alger : bref un fidèle Ottoman, mais un Ottoman algérois, le premier à avoir eu le pouvoir à Alger.

Le séminaire a ensuite été consacré aux quarante premiers folios de la *pars secunda*, qui correspondent au séjour en France de Barberousse. Ainsi que je l'ai rappelé au début de ce rapport, ce texte est bien du même auteur que les *Gazavât-ı Hayr ed-Dîn Paşa*, mais outre qu'il n'en est probablement pas la suite, il est incomplet : il commence en effet par l'entrée de Soliman en campagne de Hongrie en 1543 puis, sans doute en raison d'une lacune, débute son récit à l'arrivée de la flotte ottomane en France, passant sous silence les opérations menées en chemin contre les intérêts espagnols en Italie. Ce célèbre épisode des relations franco-ottomanes, marqué par le siège commun de Nice et l'hivernage d'une flotte ottomane à Toulon, est bien connu et on dispose d'une abondance de sources occidentales, déjà publiées ou exploitées¹². Du côté ottoman, on connaissait déjà les pages admirablement illustrées que lui a consacrées Naşûh Maṭrakçı, un contemporain bien informé, même si une analyse précise montre quelques incohérences ou inexactitudes. Jane Laroche et Jean Deny ont fourni de ce document une transcription, une analyse et une traduction française partielle¹³. Depuis, un volume a été publié fournissant fac-similé, transcription et traduction en anglais¹⁴. Le récit de Seyyîd Murâd est demeuré inconnu jusqu'à son identification par Aldo Gallotta¹⁵, puis son exploitation plus récemment par Christine Isom-Verhaaren¹⁶. Une transcription, qui n'est pas impeccable, est parue en Turquie¹⁷.

12. Mentionnons seulement Ernest Charrière, *Négociations de la France dans le Levant I*, Paris, Imprimerie nationale, 1848 ; Léon Dorez (éd.), *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544)*, Paris, Ernest Leroux, 1901 ; Henry, « Documents relatifs à l'évacuation de la ville de Toulon par ses habitants, et à son occupation par l'armée turque de Barberousse », dans *Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des départements publiés par M. Champollion Figeac*, t. III, Paris, Firmin Didot, 1847, p. 518-566 ; Pierre Lambert, seigneur de La Croix, *Mémoires sur la vie de Charles duc de Savoie Neuvième de l'an MDV jusqu'en MDXXXIX*, Turin, 1840 (Monumenta Historiae Patriae edita jussu Regis Caroli Albertis I), col. 839-930.
13. Jean Deny et Jane Laroche, « L'expédition en Provence de l'armée de mer du sultan Süleyman sous le commandement de l'amiral Hayreddin Pacha, dit Barberousse (1543-1544) », *Turcica*, 1 (1969), p. 161-211.
14. *Süleymanname. Tarih-i feth-i Sikloş Estergon ve İstol-Belgrad*, Istanbul, Tarihi Araştırmalar Vakfı, İstanbul Araştırma Merkezi, 1999. Les éditeurs ont par erreur attribué cette œuvre à un certain Sinân Çavuş.
15. A. Gallotta, « Il "Gazavat-ı Hayreddin Paşa" pars secunda e la spedizione in Francia di Hayreddin Barbarossa (1543-1544) ».
16. Christine Isom-Verhaaren, « "Barbarossa and His Army Who Came to Succor All of Us": Ottoman and French Views of their Joint Campaign of 1543-1544 », *French Historical Studies*, 30, 3 (2007), p. 395-425 ; Ead., *Allies With the Infidel. The Ottoman and French Alliance in the Sixteenth Century*, Londres, New York, I. B. Tauris, 2011. Cf. également Nicolas Vatin et Gilles Veinstein, « Roi, pirate ou esclave ? L'image de Hayrû-d-dîn Barberousse dans le manuscrit Supplément 1186 de la Bibliothèque nationale de France », dans Nathalie Clayer et Erdal Kaynar (éd.), *Penser, agir et vivre dans l'Empire ottoman et en Turquie. Études réunies pour François Georgeon*, Paris, Louvain, Peeters, 2012, p. 233-259.
17. *Barbaros Hayreddin Paşa Gazavâtnameşi ve Zeyli*, Abdullah Gündoğdu, Hüseyin Güngör Şahin et Dilek Altun (éd.), Ankara, Panama, 2020.

Conformément à ce que nos analyses des années précédentes ont largement montré, la confrontation des sources disponibles au récit de Seyyîd Murâd montre que celui-ci est dans l'ensemble bien informé, même si on peut toujours relever ici ou là des inexactitudes, qui peuvent sans doute en partie s'expliquer par le fait que Seyyîd Murâd ne participait plus, comme auparavant, aux événements. C'est ainsi que le déroulement des opérations du siège de Nice, tel qu'il ressort des sources occidentales, et principalement du journal de Lambert, est assez différent du résumé de Seyyîd Murâd (11r-17v). De même, la soumission spontanée au roi de France des populations de la région niçoise ne semble pas avérée, Seyyîd Murâd faisant peut-être une confusion avec des opérations postérieures (16v). C'est peut-être en revanche le besoin de minimiser la médiocrité des résultats de la campagne de 1543 qui explique l'exagération des dommages subis par Nice : « la ville et le marché furent si bien ruinés et dévastés, vidés et abandonnés, que si désormais la population non pas de cette province, mais de tout le pays franc, se rassemblait et y travaillait cent ans, elle serait incapable de lui redonner vie et prospérité comme avant. » (16v). Relevons également le récit des festivités qui suivirent l'arrivée de la « lettre de victoire » (*fetihnâme*) par laquelle le sultan annonçait les succès qu'il avait remportés durant sa campagne de Hongrie. Certes on attendait du destinataire qu'il organisât des célébrations publiques. Néanmoins, on peut supposer que Hayr ed-Dîn jugea plus diplomatique de rester discret et on se garda de prendre pour argent comptant ce récit des festivités qui suivirent la réception du *fetihnâme* :

S'en étant saisi, l'ayant lu et en ayant parfaitement compris le contenu abondant en perles, il commença les réjouissances, refaisant tirer ces canons aux langues de feu et aux faces de dragon et faisant tirer de même les canons de chacun de ses bateaux. Quant au bateau de Son Excellence le pacha, on en déploya les franges de cet étendard ahmedien et de ce pavillon muhammedien et on l'éleva et l'érigea aux cris de « Allah Allah » ; on décora les bords du bateau des drapeaux de toutes sortes qui s'y trouvaient ; on joua les airs militaires ; des salves furent tirées de tous les bateaux de cette flotte auguste, les étendards furent déployés, les airs militaires joués dans chacun des bateaux : en sorte que le son profond des canons et le tintamarre et le vacarme des tambours provoquèrent cris et vociférations dans le pays, que toute la voûte céleste répercutait un écho tonnant, que le cercle des cieux gémissait, que la coupe du ciel bourdonnait. Tant et si bien que devant ce tumulte et ce grondement, les mécréants de ce pays demeurèrent surpris et abasourdis. Bref on fit des fêtes et réjouissances d'une telle ampleur que jamais on n'en avait vu de pareilles sur la surface de la mer. Son Excellence le pacha fit encore faire toutes sortes de nourritures qu'il distribua aux pauvres et aux nécessiteux, puis il fit encore préparer un grand banquet auquel il convia les beys et ses autres hommes capables qui se trouvaient là : il leur offrit un grand banquet, puis les renvoya à leurs postes. (31-32r)

Rien de tout cela, sans doute, n'est tout-à-fait inexact, mais il faut certainement en rabattre beaucoup, car aucune source occidentale n'en parle.

Il convient pourtant de ne pas s'arrêter à de rares et menues inexactitudes ou exagérations. On notera en premier lieu que la *pars secunda* souligne fortement un aspect essentiel de la campagne : le dialogue permanent entre les responsables sur le terrain et les pouvoirs centraux. D'un côté, l'ambassadeur français Polin de la Garde, qui

accompagne la flotte ottomane, fait plusieurs allers et retours auprès de la cour de France, pour régler la question épineuse des soldes et du ravitaillement, mais aussi pour ramener les instructions royales sur la conduite des opérations : en 1543, choix entre des attaques contre les côtes espagnoles ou siège de Nice – c'est sur le terrain d'Enghien et Hayr ed-Dîn qui décident en fin de compte –; en 1544, propositions successives d'attaques communes contre la Sardaigne, ou Tunis, ou des intérêts espagnols : c'est cette option qui l'emporte, les Ottomans ayant en tout cas décidé de rentrer au pays tout en ravageant en chemin les territoires italiens de Charles Quint. D'autre part, la chronique reproduit plusieurs échanges de correspondance entre le sultan et le commandant de sa flotte. C'est un des principaux intérêts du texte, car il n'y aucune raison de supposer qu'il ne s'agit pas de copies de documents authentiques qui n'ont pas été conservés autrement. Or la teneur générale est instructive sur le fonctionnement du gouvernement ottoman. De façon générale, le sultan insiste sur la confiance qu'il accorde à son pacha, spécialiste de la mer et des Francs et qui d'ailleurs est le mieux à même de juger sur le terrain de la meilleure conduite à suivre. Pour autant, même en campagne sur un front à ses yeux bien plus important, Soliman exige d'être tenu régulièrement informé, se plaint de ne l'être pas assez, et au bout du compte c'est à lui que revient de prendre les décisions, dans la mesure du possible. L'analyse de la chronologie des documents copiés, compliquée par le fait que Seyyîd Murâd s'est trompé dans leur ordre (et donc sans doute dans leur datation), montre ainsi que, contrairement à ce qu'une lecture hâtive pourrait donner à penser, la décision d'hiverner en France en 1543 avait été prise avant le départ de l'expédition de Nice, de même que, dès le début, il était entendu pour le sultan que sa flotte devait regagner Istanbul en 1544. On voit alors les Ottomans feindre de s'intéresser aux projets français tant qu'ils n'ont pas reçu les provisions qui leur sont dues, tandis que les Français de leur côté, nullement dupes, considèrent que tant qu'elle dure, la présence des Ottomans sert à intimider l'ennemi¹⁸.

La reproduction de ces documents officiels renforce donc l'intérêt principal de la *pars secunda*, qui est de nous donner une idée du point de vue des Ottomans. On notera d'abord que la chronique a pour sujet non pas une campagne de France, mais un épisode de la vie de Hayr ed-Dîn. Aussi ne trouvera-t-on aucun détail sur l'hivernage à Toulon, sujet apparemment sans intérêt pour le public, alors que plusieurs pages sont consacrées à l'expédition d'Alcaudete en Afrique du nord et aux réactions du gouverneur Hasan Ağa : c'est que ce dernier est un homme de Hayr ed-Dîn et que de plus ce passage est amené par le récit de la campagne sur les côtes espagnoles des corsaires de celui-ci. De même, la reproduction du *fetiĥnâme* de la campagne de Hongrie (en soit un document intéressant, qu'on a confronté aux sources disponibles) constitue à première vue un *ex cursus* inutile. Mais Seyyîd Murâd pouvait-il renoncer à fournir ce document glorieux à la fois pour le sultan vainqueur et pour le pacha qui avait eu l'honneur d'en être le destinataire ?

18. Cf. une lettre de Polin publiée par L. Dorez, p. 314-319 de son édition de l'Itinéraire de Maurand : « L'armée turque est prête à partir tout entièrement. Or mis l'argent qu'ils espèrent avoir et quand ils ne feraient autre chose que demeurer aux îles d'Hyères, attendant que la vôtre [flotte] soit prête, ils tiendront toujours en grande crainte et dépense l'ennemi. » (p. 316). Pour la feinte des Ottomans (39v), cf. *infra*.

Au total, la question était de savoir si la campagne franco-ottomane de 1543-1544 était justifiée et au-delà, si l’alliance française en valait la peine. Question importante pour le sultan, mais aussi pour Hayr ed-Dîn qui avait été un promoteur de la collaboration avec les Français.

Ce genre d’opération n’allait pas sans danger. Que ce soit lors de la malheureuse affaire de Tunis en 1535, qui l’avait obligé à abandonner un certain nombre de bâtiments, ou au lendemain de la bataille de Prévéza, en raison d’une tempête qu’il aurait dû prévoir, Hayr ed-Dîn avait perdu des bateaux de la flotte impériale. Soliman ne l’avait sans doute pas oublié quand il enjoignait : « prends bien garde que ma flotte auguste ne subisse ni dommage ni dégât » (24v). Aussi est-ce la première chose que Hayr ed-Dîn, arrivé en France, rappelle avec fierté :

Les bateaux de l’auguste flotte impériale et les soldats musulmans qu’elle portait n’ont subi aucun dommage ni dégât. Par la grâce et la faveur de Dieu et par les bénédictions de la perpétuation de la fortune de Son Excellence le padichah refuge du monde, ils sont arrivés dans ces pays sains et saufs et s’y trouvent à cette heure sains et saufs. (21r).

C’est ce souci qui justifie l’abandon du siège de Nice, « attendu qu’il fallait préserver tous ces bateaux de Son Excellence le padichah refuge du monde, et vu qu’il fut considéré que préserver le moindre bateau de Son Excellence le padichah refuge du monde et chah au seuil de félicité était plus important que de conquérir mille tours comme celle-là » (15r). Enfin l’un des arguments en faveur d’un hivernage en France est que, en cette saison, « on craint les tempêtes en mer » (21v^o). Ajoutons que les bateaux envoyés en hiver ravager les côtes espagnoles faisaient partie de l’escadre de course de Hayr ed-Dîn, et non de la flotte impériale.

Une autre question essentielle est celle de l’approvisionnement et de la solde des hommes. C’est dans la chronique un sujet récurrent des négociations et des correspondances. Le sujet a été traité par Christine Isom-Verhaaren et la comparaison des sources et de notre chronique l’amène à souligner quelques incompréhensions culturelles et à conclure que les Français, mal organisés, firent en somme ce qu’ils purent pour honorer leur parole. Était-ce suffisant ? Tel n’est pas l’avis des hommes, qui protestent au printemps 1544 :

Ô chef des combattants de la foi ! L’an passé nous avons honnêtement servi un mécréant pendant six mois. Il ne nous a rien donné qu’un peu de vieux biscuit moisi. Si maintenant nous devons à nouveau aller quelque part avec eux, il est à nouveau sûr et certain que nous perdrons notre temps, que ce sera comme l’année dernière, et nous craignons de rester encore cet été à ne rien faire dans [ces] pays et contrées¹⁹. (38r).

La remarque finale de cette citation souligne un point important : les hommes ont besoin de butin. Or on sent dans le texte l’exaspération du commandement ottoman devant les timidités de l’ambassadeur de France, Polin, qui s’oppose à ce qu’on pille

19. Sur le mécontentement des Ottomans – les hommes comme leur chef – concernant l’approvisionnement (qui fut au total assuré) et la solde (sujet qui provoqua des manifestations bruyantes des sipahis), cf. Ion Ursu, *La politique orientale de François I^{er} (1515-1547)*, Paris, Honoré Champion, 1908, p. 148-149. Ces difficultés étaient de notoriété publique, puisque Harvel, depuis Venise, en informait Henry VIII par une lettre du 15 mars 1544 (*State Papers Published under the Authority of His Majesty’s Commission, V. Foreign Correspondence, 1473-1547*, Londres, John Murray, 1849).

des terres qui doivent revenir à la France (7v, 12v-13v, 39r), voire l'exaspération quand les Ottomans sont priés de ne pas entrer dans la ville basse de Nice (13v-14r).

Les Français sont-ils au moins des alliés sûrs? Rien n'est moins certain. On est venu à leur secours et c'est aussi en pensant à eux que Hayr ed-Dîn milite en faveur de l'hivernage en France : « La nécessité s'est imposée d'hiverner là-bas. En effet, si la flotte auguste avait dû partir, il était certain que le maudit Andrea Doria serait venu avec ses propres galères et aurait infligé de grands dommages aux pays de France. » (21r). Pourtant, il est bien difficile de se fier à ces gens-là : « Le roi de France n'avait pas de constance dans ses plans, il n'avait pas sur terre de soldats prêts en nombre suffisant, il allait tantôt dans cette direction-ci, et tantôt proposait d'aller dans celle-là : sa situation était confuse. » (38r). Bien pire, Hayr ed-Dîn n'ignore pas leur double-jeu : « Il y a des va-et-vient d'hommes entre eux et le roi d'Espagne, mais on ne sait pas vraiment ce qu'il en est²⁰. » (39v).

Au demeurant, la sévérité de Hayr ed-Dîn est mesurée. Après tout, lui aussi ruse avec les Français au printemps 1544 : « tant que nous n'aurons pas pris livraison de nos vivres et que nous ne serons pas sortis en mer, on consent à tout ce qu'ils disent » (39v). Et, tout bien considéré, le Roi a tenu parole : « pendant l'hivernage, le roi de France avait garanti la fourniture de tout ce dont il y avait besoin et nécessité. Il y a été pourvu pour une petite part avec ce que nous avons avec nous et pour une petite part avec ce qu'ils ont fourni et nous avons passé [l'hiver]. » (38v).

Enfin, une relation particulière s'est établie entre les Français et les Ottomans. Notre chronique concorde avec les sources occidentales pour dire que le commandant ottoman fut fort bien reçu à son arrivée à Marseille par les autorités municipales et royales, mais aussi que sa venue attira un grand concours de personnes attirées par une curiosité sympathique :

Mais la nouvelle avait couru dans toute la France que Barberousse se rendait au fort de Marseille. Aussi de tous côtés les mécréants attirés étaient-ils sur la route du fort de Marseille avec leurs femmes et leurs familles. Il était même venu des pays d'Espagne un certain nombre de « soldats » et des gens d'autres catégories qui abandonnaient leur poste et leurs affaires dans le seul but de voir Barberousse. Ils n'avaient plus d'autre préoccupation que de voir Son Excellence le pacha, ce guide des combattants de la foi et saint en Dieu. Ces gens-là et d'autres tous tant qu'ils étaient, qui avaient quitté leurs places, étaient venus tous ensemble avec femmes et enfants à sa rencontre et quand ils étaient arrivés aux lieux en question pour le contempler, tous présents ils avaient invité Son Excellence le pacha. Quant à lui, il prit avec lui ses beys et camarades susmentionnés et sortit, et jusqu'à son arrivée (avec en tout point grandeur et majesté, pompe et dignité) au lieu où il était invité, les mécréants mentionnés et autres notables se placèrent devant lui et le menèrent en cortège. Quand ils arrivèrent au lieu de l'invitation, ils indiquèrent à Son Excellence le pacha une place sur un trône doré qu'ils avaient

20. L. Dorez, sans doute en se fondant sur les documents concernant Polin du fonds Moreau, mais sans donner sa référence, écrit (*Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. XLIV) qu'après la bataille de Cérisolles (14 avril 1544) les Français entamèrent des négociations avec les Impériaux en s'efforçant d'éviter que Barberousse en fût informé. De toute manière, on se situerait là après l'envoi du rapport de Hayr ed-Dîn. Peut-être faut-il donc émettre l'hypothèse que Hayr ed-Dîn, ou Soliman, fait une confusion entre les Espagnols et les Génois, avec qui les Français tentent en effet à ce moment de négocier leur soumission à la couronne de France? Cf. C. Isom-Verhaaren, *Allies with the Infidel*, p. 137.

préparé et le prièrent d’y prendre place. Il alla s’asseoir sur ce trône doré comme un Roi Lion et chacun des beys se déplaçant selon le protocole, passant par la droite ou la gauche, alla se poster à sa place. Puis les beys de France se tinrent tous chacun à sa place selon leurs coutumes. Outre ces [dignitaires], tous les grands du pays vinrent parmi eux rassemblés par doctrine et s’installèrent à leur place. Et tous les « soldats » de France étaient là en armes. Enfin toutes les catégories qui ont été mentionnées étaient présentes. Les principaux de chaque catégorie s’approchèrent un par un et lui présentèrent leurs respects, et chacun dans son langage rendait grâce à son dieu, de leurs mille langues rendant grâce sans limite et élevant des prières sans fin en s’écriant : « Grâces soient rendues à Dieu : nous avons vu la perfection bénie de cette personne ! » Si cela avait été en leur pouvoir, tout le pays de France se serait parfaitement soumis à lui et lui aurait accordé totale obéissance, ils lui auraient fait don perpétuel de leurs pays et régions, bref du royaume tout entier, et devenant des *kul* de Son Excellence le padichah refuge du monde, se seraient mis à son service comme ses autres esclaves. Bref ils lui marquèrent toutes sortes d’amitiés, lui firent fête selon leurs coutumes et lui présentèrent leurs respects selon leurs règles. Puis (...) ce héros pareil à un dragon porta son regard avec grandeur et majesté sur les vils mécréants qui se trouvaient sur ses deux côtés et commença à marcher en les saluant : alors ceux-ci selon leurs coutumes, le chapeau à la main, se placèrent à nouveau devant lui en lui témoignant honneur et respect, et le raccompagnèrent jusqu’à son bateau. (3v-5).

Le récit est d’abord anecdotique, pittoresque et même humoristique (avec l’image du roi Lion sur son trône). À y regarder de plus près, la fascination des Français répond à des logiques différentes. Il y a d’abord la population qui souhaite voir un être de légende. Les militaires, ensuite, partagent cette fascination naïve, mais ils ont aussi un point de vue plus technique – Barberousse est après tout un collègue – et politique : puisque le Roi a fait la paix avec le sultan et son pacha, il faut connaître ce dernier et se préparer à combattre à ses côtés, voire (et peut-être est-ce vaguement sous-entendu) sous sa direction, même si les commandements demeurent bien séparés. Mais que dire de l’état d’esprit des Français qui, en s’offrant à Barberousse, seraient volontiers devenus les fidèles serviteurs du sultan ? La formulation hypothétique permet d’éviter un crime de lèse-majesté, car c’est à la personne même de Hayr ed-Dîn que sont accordés des honneurs royaux. Mais on peut également y voir un message politique : Certes, il est difficile de faire parfaitement confiance au roi de France, mais le peuple de France est sincère et mérite l’affection : il est raisonnable de persister, avec prudence, dans une politique francophile contre l’ennemi Habsbourg commun.

Quoi qu’il en soit, la flotte du sultan a été préservée ; le roi de France a reçu l’aide qui lui avait été promise ; des coups ont été portés à l’ennemi espagnol, même si on aurait aimé faire plus ; enfin l’occasion a été fournie de libérer des captifs musulmans en terre chrétienne²¹. La campagne navale de 1453-1454 peut donc être considérée comme un succès.

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, le séminaire et le cours d’initiation à l’ottoman se sont faits par correspondance. Les examens ont pu néanmoins avoir lieu.

21. 38r. Ces libérations continueront sur la route du retour, que nous n’avons pas eu le temps d’aborder cette année. La libération de galériens des chiourmes françaises est attestée par la documentation française : cf. C. Isom-Verhaaren, *Allied with the Infidel*, n. 89, p. 232.